



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

PV DE LA REUNION DU Lundi 22 Mars – 18h

Présents :

MM. DUPREZ Philippe, JACQUES Denis, MAUBEY Alain, MONNOT Jean Louis, PATENAT Éric, SORNAY Michel, THABARD Nicolas, VINCENT Didier.

1. Félicitations, condoléances

- a. Félicitations à M Noel LE GRAET et son équipe pour leur élection à la tête de la FFF.
- b. Félicitations à Jean François GONDELIER, Président Délégué de la Ligue, élu à la Haute Autorité du Football.
- c. Félicitations aux écoles de St Lothain (création dynamique) et Moirans en Montagne (création statique) qui ont été retenues au niveau départemental dans le cadre du dispositif Foot à l'Ecole. A noter que nous avons reçu 5 créations dynamiques et 25 créations statiques.
- d. Le Bureau adresse ses condoléances à la famille de Pascal PONCET, Président de Montmorot pour le décès de son père.
- e. Le Bureau adresse ses condoléances à la famille de Pierre JALLEY et salue le travail effectué par « Pierrot » au sein du District et du club de Bresse Jura.

2. Retour sur les réunions en visio-conférence

58 clubs sur 64 ont participé à ces rencontres soit 85 personnes.

13 membres du CD ont participé.

18 clubs n'ont pas repris en Séniors soit 30% notent une participation faible aux entrainements

Pour les jeunes, on note une participation plus importante.

Pour les féminines, 50% des clubs n'ont pas repris.

Pour chaque catégorie, le District proposera si cela est possible des Coupes ou Challenges par niveaux

- Pour la D3 et la D4, possibilité de faire la coupe ou le challenge à 8
- Vainqueurs de ces coupes, exemptés des droits d'engagements en coupes.
- U15/U18 – coupe ou challenge à 8 et à 11
- 5 changements et 5 remplaçants
- Frais arbitrage pris en charge par le District
- Autorisation des ententes ponctuelles
- Joueurs licenciés après le 31/01 acceptés

Ces propositions seront mises en place si la situation sanitaire le permet, bien évidemment

3. Retour sur AG FFF

a. Faits marquants sur budget FFF 2020/2021

- Reports compétitions internationales
- Arrêt championnat Ligue 1
- Absences recettes EDF

- Fin prématurée championnats nationaux et annulation
- Litige Sochaux gagné
- Litige clubs L1 suite arrêt gagné
- Litige Metz (2012) gagné
 - ⇒ 234M€ produits contre 304 année précédente
- 8M€ de recettes en moins de la part LFP => 5M€ en moins pour le foot amateur
- Charges
 - ⇒ Foot amateur 39% budget
 - ⇒ Foot Elite 27% du budget
 - ⇒ Fonctionnement : en baisse
- Résultat net : 411 000 €

b. Modifications des Statuts et Règlements FFF

- Possibilité d'organiser une AG dématérialisée.
- Répartition des décisions entre AG et CD à définir
- Distinction entre Ententes et Groupements
- Création d'une licence volontaire
 - ⇒ Concerne les personnes non officielles (=> Ne peuvent pas être inscrites sur la feuille de match)
- Réforme de la réglementation en matière d'examen médical des joueurs.
 - ⇒ Tous les joueurs mineurs n'ont plus l'obligation de fournir un certificat médical s'il n'y aucune réponse oui au questionnaire.
 - ⇒ Cependant pour un double sur-classement le certificat médical est toujours obligatoire.
- Modalités de purge d'une suspension
 - ⇒ Un joueur exclu ne peut pas inclure dans la purge de sa suspension un match disputé par une autre équipe de son club le jour même de son exclusion ou le lendemain.
 - ⇒ La purge avec une autre équipe du club est donc possible à partir du surlendemain de l'exclusion.
- Statut des éducateurs
 - ⇒ En cas de non-respect de l'obligation de Formation Professionnelle Continue, la licence technique est suspendue ou refusée. Pour régulariser sa situation, il faut suivre une FPC correspondant à son plus haut diplôme.
- Refonte du statut des Terrains et Equipements
 - ⇒ 7 niveaux de classement (T1 à T7)
 - ⇒ Classements valables pour 10 ans pour T4 à T7 (niveaux ligue et district)

4. Formation initiale arbitrage

À la suite de l'annulation du mois de février, la CDA avait 3 options :

- Formation prise en charge par la ligue
- Formation 100% CDA
- Formation théorique en Ligue et formation pratique CDA.

La CDA en accord avec le Président du District a choisi la 2^{nde} option afin de créer du lien avec les nouveaux arbitres et de se présenter.

5. Situation financière

- a. Une dizaine de clubs n'ont pas payé leur second relevé.
- b. Plusieurs clubs n'ont pas réglé la facture des achats mutualisés qui est parvenue en octobre.
 - Relance faite
- c. La situation financière du district reste saine au niveau trésorerie.
 - Recettes en baisse (engagements, amendes)
 - Dépenses en baisse (salaires, frais de fonctionnement,)
- d. Correspondant informatique de la Ligue :

Une participation sera demandée à chaque District pour financer le poste, ce qui n'est pas le cas dans les autres Ligues.
La participation du District sera proche de 2200€
- e. Financement de l'ETR : Les couts de l'ETR annoncés sont en augmentation malgré la baisse des licenciés et l'encaissement par la Ligue des recettes des formations.

Le Bureau s'étonne de cette logique et envisage plusieurs options qui seront discutées en Comité Directeur.

6. Informations et questions diverses

- a. Commission Label :

Il sera proposé au prochain CD puis à la prochaine AG que le Bureau soit compétent pour assurer le rôle de « Commission des Labels ».
- b. Sport santé
 - Philippe DUPREZ, Clément JAILLET et Alain MAUBEY ont participé à une formation sur le foot santé.
 - Un projet de développement et de mise en place dans les clubs est en cours d'élaboration
- c. Informatique et téléphonie
 - Les prises ont été changées
 - Basculement de la téléphonie chez ETG à la place d'Orange courant semaine prochaine.
 - Les équipements informatiques seront livrés le 8 et le 9 avril.

Un technicien de la FFF interviendra en télé maintenance pour assurer la migration des postes., accompagné d'un technicien Burocom.

Le Président,
Michel SORNAY

Le Secrétaire Général,
Nicolas THABARD